

# Des différences de coûts et de services

Les structures dans la gestion suisse des déchets sont très variées, les quantités collectées et les coûts dépendent en partie de la taille de la commune. Cela ressort d'une enquête menée il y a deux ans par l'organisation Infrastructures communales. En moyenne, les coûts de la gestion communale des déchets s'élèvent à 129 francs par habitant et par an, et ce avec un taux de couverture des coûts de 96%.

Jusqu'à présent, la gestion communale des déchets était avant tout abordée à l'échelle nationale par des statistiques quantitatives ainsi qu'à travers des comparaisons tarifaires du surveillant des prix. Cependant, les comparaisons tarifaires ne tiennent pas compte des offres et services ainsi financés et ne posent pas la question de savoir si la gestion cantonale des déchets permet de couvrir les frais. Ces points sont justement abordés par l'enquête de l'organisation Infrastructures communales. Menée pour la première en 2009, cette enquête nationale s'est penchée sur les quantités, les coûts et les services de collecte et de recyclage proposés par les communes. Les résultats ainsi obtenus montrent que les structures de la gestion des déchets sont très variées et que les quantités collectées et les coûts sont fonction de la taille de la commune.

## Absence de comptabilité analytique dans de nombreuses communes

L'enquête, basée sur les données de 2008, a vu la participation de 377 communes et syndicats de déchets, issus de presque tous les cantons et représentatifs de 40% de la population nationale. La répartition de la population par communes urbaines et rurales correspond bien à la réalité dans le pays; 74% de la population vit dans des communes de plus de 10 000 habitants. La répartition des communes participantes par régions linguistiques est également représentative. Le nombre de questions varie toutefois considérablement en fonction du paramètre considéré. Le plus souvent, il est possible d'obtenir des données sur les quantités collectées, tandis que les questions de coûts s'avèrent problématiques pour un grand nombre de communes, notamment lorsque celles-ci ne disposent pas de comptabilité analytique adéquate et que les coûts liés à chaque type de déchets doivent être calculés à partir des différentes pièces comptables.



Seuls 25% des communes parviennent à assurer une couverture complète des coûts de collecte du verre.

Photo: Infrastructures communales

Près de la moitié des communes interrogées sont rattachées à un syndicat de collecte des déchets. Ses tâches varient toutefois d'un syndicat à l'autre. La principale raison avancée concerne l'exploitation d'une usine de retraitement des déchets. Parmi les autres tâches, on peut citer l'administration des taxes ainsi que la coordination et la mise en œuvre opérationnelle des services logistiques pour les communes rattachées. En moyenne (valeur moyenne pondérée par le nombre d'habitants), les coûts liés à la gestion communale des déchets s'élèvent à 129 francs par habitant et par an, et ce avec un taux de couverture des coûts de 96%. La valeur

moyenne des taxes annuelles par habitant est d'environ 90 francs. C'est en Suisse alémanique, où le principe de causalité en matière de gestion des déchets a été introduit dans presque toutes les communes, que les coûts bruts par habitant sont les plus bas et que le taux de couverture des coûts est le plus élevé. Si l'on distingue par classe de taille de commune, on constate que les communes de moins de 1000 habitants présentent en moyenne les coûts bruts les plus bas par habitant et les grandes villes les plus élevés. En même temps, ce sont les grandes villes qui génèrent les recettes les plus importantes sur les matériaux recyclés. En revanche, il n'existe pratiquement pas de différences par rapport à la taille des communes. Ainsi, les coûts nets moyens se situent partout à un niveau très similaire. C'est pourquoi les taux de couverture des coûts ne varient que peu et oscillent pour toutes les classes de taille de commune en moyenne entre 97 et 102%.

## Le papier et les déchets verts représentent le plus gros volume

Les communes collectent, par habitant et par an, environ 400 kg de déchets urbains, dont 224 kg d'ordures ménagères. Le reste se répartit entre les différents types de tri sélectif, le papier et les déchets verts représentant en termes de volume les deux principaux types de déchets. Les coûts les plus élevés par habitant et par tonne sont occasionnés par la collecte et le traitement des ordures ménagères, suivis par la valorisation des déchets verts. La collecte du papier et du carton s'avère particulièrement efficace par rapport à celle des d'ordures ménagères et des déchets verts (voir le tableau à la page 3). Quant à la collecte du verre, elle entraîne des coûts nets moyens de 46 francs par tonne, et ce malgré la taxe d'élimination anticipée et son remboursement aux communes. Cela s'explique par les frais liés à l'encadrement et à l'entretien des

centres de collecte, qui sont également compris dans les coûts nets. En moyenne, les communes sont loin de couvrir les frais encourus pour la collecte de l'aluminium et du fer blanc, mais les coûts par habitant sont très bas en raison des faibles volumes collectés.

**Plus d'ordures ménagères en ville**

En zone urbaine, le volume moyen collecté par personne est nettement plus élevé. En règle générale, la collecte est effectuée une fois par semaine (dans 70% des communes). Il ressort des données recueillies que les communes avec une fréquence de collecte hebdomadaire portent des coûts plus faibles que celles bénéficiant d'une fréquence de collecte bihebdomadaire. La distance moyenne par rapport aux usines de retraitement des déchets est de 24 km, 80% des communes interrogées éliminent leurs déchets dans un rayon de 30 km. Seuls 9% des communes et des villes organisent elles-mêmes la collecte des ordures ménagères. Ce sont surtout les villes qui s'en chargent. Leurs coûts de collecte sont moins élevés que ceux des communes et des villes qui confient la collecte à des transporteurs privés. Le regroupement par classe de taille de commune montre également que ce sont les villes qui atteignent les coûts de collecte par tonne les plus bas (voir figure 1). Seul un tiers des communes lance des appels d'offres réguliers pour le service de collecte. Les communes qui le font ont moins de coûts logistiques que celles sans appels d'offres. La durée contractuelle la plus fréquente est de cinq ans. D'ailleurs, IC et l'Association suisse des transports routiers (ASTAG) recommandent également une durée contractuelle de cinq ou de sept ans.

**Petites communes: collecte des déchets verts au top**

Les coûts globaux liés à l'élimination d'une tonne de déchets verts s'élèvent en moyenne à 245 francs (moyenne pondérée). Si l'on part d'une quantité moyenne annuelle de 67 kg par habitant, les coûts d'élimination moyens se chiffrent à 18 francs par habitant. L'évaluation par taille de commune fait apparaître que les

plus faibles quantités de déchets verts par habitant sont collectées dans les grandes villes (voir figure 2), alors que les plus importantes sont enregistrées dans les communes de moins de 10 000 habitants. Les coûts globaux les plus bas par tonne sont générés par les petites communes. Le financement s'effectue le plus souvent au moyen d'une taxe de base ou d'une taxe par vidange. Les déchets verts sont principalement traités dans des compostières régionales. Les distances de transport sont courtes (80% des communes se chargent d'un traitement dans un rayon de 18 km) et ne constituent pas un facteur-clé déterminant pour les coûts. La collecte se fait en général une fois par semaine et elle s'effectue le plus souvent en conteneurs ou en paquets ficelés. Les sacs compostables ne sont autorisés que dans 35 communes. De nombreuses communes et villes (40%) proposent en outre un service de broyage. Seules quelques communes et villes or-

ganisent elles-mêmes la collecte des déchets verts. Contrairement aux coûts d'enlèvement des ordures ménagères, les coûts de collecte moyens de ces déchets sont plus élevés dans les villes et communes qui font appel à des transporteurs privés. Cependant, il n'est pas prouvé que la gestion d'une propre flotte représente la source principale des coûts plus élevés. Seule une minorité (16%) des communes lance des appels d'offres réguliers pour le service de collecte. On ne constate aucune corrélation évidente entre les coûts et l'attitude critique par rapport aux appels d'offres. La durée contractuelle la plus répandue est, comme pour les ordures ménagères, de cinq ans.

**Une collecte de papier très efficace dans les villes**

Les coûts de traitement nets d'une tonne de papier s'élèvent en moyenne à 33 francs (moyenne pondérée). En se basant sur une quantité moyenne annuelle de 75 kg par habitant, on obtient des coûts d'élimination moyens de 2 fr. 70 par habitant. L'évaluation par taille de commune montre que les plus grands volumes par habitant sont collectés dans les villes (80 kg par habitant). En même temps, c'est dans les villes que les coûts nets sont les plus faibles. Les recettes sur les matériaux collectés, qui sont bien plus importantes pour les grandes quantités, constituent un facteur-clé important: au total, ce ne sont que 20% des communes qui avec la collecte des papiers usagés parviennent à une couverture complète des coûts ou à un rendement net. Cette part devrait avoir légèrement progressé compte tenu de l'évolution des prix depuis 2008. La collecte se fait à des fréquences de ramassage très variables. Dans un quart des communes, le papier n'est collecté que trimestriellement ou encore plus rarement. Les papiers usagés destinés à la collecte sont généralement déposés en paquets ficelés à front de voirie. Près de la moitié des communes effectuent une collecte mixte des papiers et des cartons. Le plus souvent, la collecte est réalisée par des associations ou dans le cadre

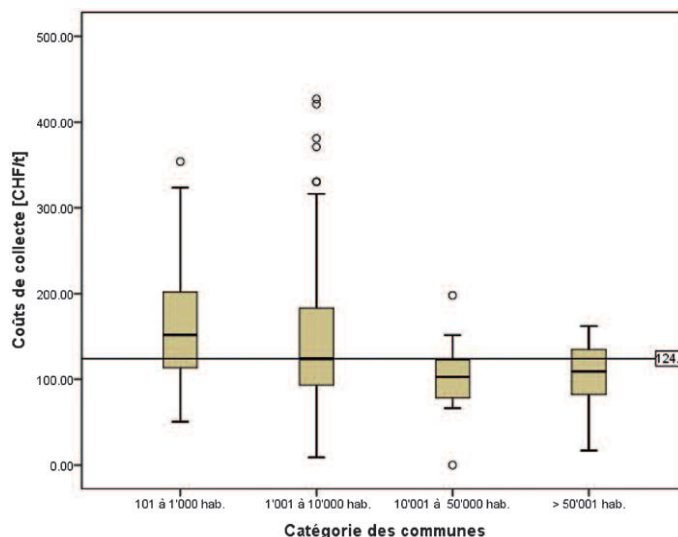


Figure 1: coûts de collecte d'ordures ménagères par tonne, ventilés par classe de taille.

Figures: Infrastructures communales

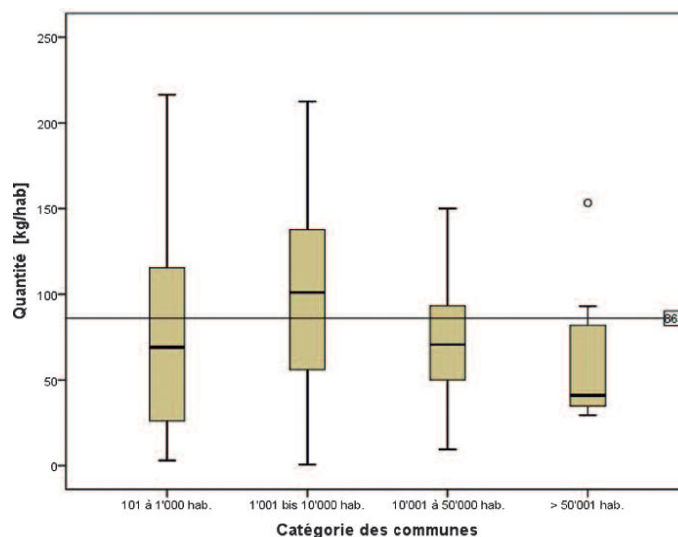


Figure 2: volume moyen collecté de déchets verts par personne.

d'un contrat direct avec un négociant en vieux papiers. Les communes et les villes bénéficiant d'une collecte associative présentent les coûts logistiques et nets les plus bas. Néanmoins, on peut se demander s'il est possible de comparer les coûts d'une collecte professionnelle à ceux d'une collecte associative ou scolaire. Seul un tiers des communes et villes participant à l'enquête lancent des appels d'offres réguliers pour ce service de collecte. Les communes qui opèrent par des appels d'offres n'ont toutefois pas de frais logistiques plus faibles que celles sans appels d'offres, ce qui peut aussi s'expliquer par des facteurs structurels. La durée contractuelle la plus fréquente est de cinq ans.

### Une optimisation continue de la logistique

La majorité des communes appliquent systématiquement le principe de causalité et parviennent ainsi à obtenir un taux de couverture des coûts élevé en gestion des déchets. La collecte des ordures ménagères et des déchets verts sont les variables pertinentes au niveau des coûts dans la gestion communale des déchets. Les coûts des différentes collectes dépendent toujours de plu-

Type de déchets	Quantité (kg/hab.)	Coûts (fr./hab.)	Coûts (fr./t)	
Ordures ménagères	224	57	280	Coûts globaux
Déchets verts	67	18	245	Coûts globaux
Papier/carton	75	2,7	33	Coûts nets
Verre	34	1,7	46	Coûts nets
Alu/fer blanc	1,97	0,4	189	Coûts nets
Vieux métaux	6,1	0	47	Coûts nets
<b>Total</b>	<b>394</b>	<b>129</b>	<b>-</b>	

Moyennes pondérées des quantités et coûts liés aux différentes collectes.

Tableau: Infrastructures communales

sieurs facteurs. La dispersion des valeurs est souvent plus importante dans les communes que dans les villes. Les paramètres déterminants sont la structure et la taille de la commune ainsi que les conditions qui en découlent pour une collecte plus ou moins efficace. L'étendue des prestations proposées joue également un rôle important. Les évaluations montrent que le tri sélectif avec des marchés dominés par la demande de matières recyclables permet de réaliser des économies d'échelle significatives: plus les quantités sont grandes, plus les recettes sont importantes. Pour les communes, il peut s'avérer intéressant de réfléchir sur une collaboration régionale et de vendre des quantités en regroupement. Il sem-

ble que la plupart des communes sont encore loin d'être en mesure de couvrir l'ensemble des coûts de la collecte du papier, du verre, de l'aluminium et du fer blanc par les recettes sur les matériaux, les remboursements de la taxe d'élimination anticipée et les recettes logistiques. Pour atteindre cet objectif, il faut, d'une part, optimiser la logistique communale, en lançant éventuellement davantage d'appels d'offres pour les services de transport, et, d'autre part, entreprendre de nouvelles négociations avec les organisations professionnelles et générer des recettes appropriées pour les services communaux.

Alex Bukowiecki, directeur Infrastructures communales